

SIE*De la Mercantaine*

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le

ID : 039-253900302-20250918-SIE_2025_0009-DE

S2LO**DÉLIBÉRATION N° SIE_2025_0009
DU CONSEIL SYNDICAL**

SÉANCE DU 18 / 09 / 2025

Date de la convention :

15 / 09 / 2025

Date d'affichage :

15 / 09 / 2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 4
- Présents : 4
- Votants : 4

Votes :

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, les dix-huit septembres à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Julien BUFFAUT, M. Régis LACROIX, Mme Catherine FORESTIER,

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :** M. Romain VOLATIER**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. Marcel RENAUD**OBJET : ADHÉSION DE LA COMMUNE DE CRENANS AU SIE DE LA MERCANTINE**

VU la demande officielle de la commune de Crenans sollicitant son adhésion au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Mercantaine (SIE),

VU les objectifs poursuivis par cette adhésion, à savoir :

- La mutualisation des moyens techniques et humains ;
- L'amélioration du service public de l'eau ;
- La garantie d'une gestion durable et équitable de la ressource ;

VU les simulations tarifaires réalisées par le SIE afin de limiter les impacts sur les usagers actuels et de maintenir un tarif cohérent avec les pratiques du syndicat ;

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

- D'APPROUVER la demande d'adhésion de la commune de Crenans au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Mercantaine à compter du 1er janvier 2026 ;
- D'APPROUVER APPROUVE l'ensemble des modalités comptables et juridiques afférentes à cette adhésion, telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président, Michel BLASER


SIE
De la Mercantaine

Siège social : Mairie - Siret : 25390030200014
230, Route du Pont de la Pyle - 39260 MAISOD
03.84.42.32.46 - siemercantaine@maisod.fr